



## **MODIFICATION #7**

### **OBJET DE LA PRÉSENTE MODIFICATION:**

L'échéancier pour l'achèvement des travaux est prolongé en réponse aux préoccupations soulevées par les soumissionnaires au sujet des restrictions de charge au printemps sur les routes municipales et de comté en vigueur généralement du 1er mars 2017 au 30 avril 2017. Ceci comprend Horseshoe Lake Road et Bethel Road dans la zone de travaux.

1 – Item SA06 “Durée des Travaux” du Formulaire de Soumission et d'Acceptation (SA) doit être supprimé et remplacé par :

L'entrepreneur doit exécuter et compléter les travaux par le 15 août, 2017 au plus tard

2 – Item 1.2.1 “ de la Section 01 32 16.07 “Construction Progress Schedule – BAR (GANTT) Chart” du devis doit être supprimé et remplacé par :

.1 Specified Contract completion date is August 15, 2017.

3 – Item 1.4.12 “ de la Section 01 14 00 “Work Restrictions” du devis doit être supprimé et remplacé par :

.12 Two sluices in the Horseshoe Lake Dam must be operational by no later than March 1, 2017.

*(Elle peut être également décrite comme la date d'achèvement des étapes 1 à 5 sur les dessins 104 et 105.)*

Note:

Tous les travaux en eau, y compris l'enlèvement du batardeau Est montré sur l'étape 7 du dessin 105, ne peuvent avoir lieu entre le 1er mai et le 15 juillet 2017, afin de respecter la reproduction des poissons. Tous les autres travaux associés aux étapes 6 et 7 peuvent cependant être terminés en mars et avril, à condition que les restrictions de charge au printemps sur les routes locales soient respectées. Aucune exception n'est possible.

Les travaux en eau sont permis après le 15 juillet 2017. L'achèvement total des travaux est donc reporté au 15 août 2017.

**TOUTES LES AUTRES CONDITIONS GÉNÉRALES DE CETTE DEMANDE RESTENT LES MÊMES**